



FORMATION SUPÉRIEURE



**BREVET FÉDÉRAL DE
CONTREMAÎTRE
CHARPENTIER**

F R E
+ C
E M



www.ecole-construction.ch

**école de la
construction!**
fédération vaudoise des entrepreneurs

Au cours de leur formation, les contremaîtres acquièrent les compétences pour planifier, organiser et diriger des projets de construction en bois depuis l'entretien avec le client jusqu'à l'achèvement du projet. Des tâches administratives leurs sont dévolues. Au bureau et sur les chantiers, ils ont le rôle de coordinateur entre les interlocuteurs internes et externes d'un projet.

Les contremaîtres charpentiers ...

- conduisent les entretiens de vente, effectuent les métrés préliminaires, remplissent les soumissions et participent à la préparation des contrats d'entreprise
- élaborent la planification en détail, les plans d'atelier et la liste des matériaux
- définissent les points de contact avec les autres corps de métier et la coordination avec les autres entreprises
- mettent en place le programme de construction et assurent le suivi de leurs propres projets
- élaborent la planification des ressources attribuées
- appliquent les concepts de sécurité et contrôlent les travaux effectués
- préparent les métrés et la post-calculation
- dirigent et forment les collaborateurs sur le plan opérationnel et veillent aux progrès des apprentis.

Ils attestent qu'ils sont au bénéfice des compétences opérationnelles requises lors de l'examen professionnel en vue de l'obtention du brevet fédéral de contremaître – reconnu niveau CNC 6 (Cadre national des certifications).

L'utilisation de l'outil informatique est fortement recommandée pour la bonne gestion de la formation.

Pour faciliter la lecture du document, le masculin est utilisé pour désigner les deux sexes.

Objectif	Obtenir le brevet fédéral de contremaître charpentier. Ce brevet donne également accès à la formation supérieure pour l'obtention du diplôme fédéral de maître charpentier.
Conditions d'admission	Etre en possession d'un CFC de charpentier. Avoir les connaissances élémentaires des logiciels Word et Excel. Le Secrétariat d'état à la formation et à l'innovation (SEFRI) décide de l'équivalence des titres étrangers.
Conditions d'examens	Pouvoir justifier de 3 ans d'expérience professionnelle après l'apprentissage dans une entreprise de charpente, dont un an d'expérience dans la préparation du travail (connaissances en CAO, préparation du travail en général et contact avec la clientèle). La période pendant laquelle se déroule la formation est prise en compte dans les conditions minimales requises aux examens.
Certification	Contremaître charpentier avec brevet fédéral
Frais d'inscription <i>Sous réserve de modification</i>	Entreprise cotisante CPR ¹ : CHF 18'480.00 Entreprise non-cotisante : CHF 23'100.00 + frais d'examen final ¹ Les employés dont l'entreprise vaudoise cotise à la Contribution patronale pour la relève – CPR – de la Fédération vaudoise des entrepreneurs bénéficient d'une réduction aux coûts de formation pour le perfectionnement professionnel <ul style="list-style-type: none">• Toute annulation de la part du participant ou de la participante doit être effectuée par écrit 15 jours avant le début du cours sous déduction d'une participation financière aux frais administratifs.• Tout cours débuté est entièrement dû.• La direction de l'école se réserve le droit de ne pas ouvrir un cours qui réunirait un nombre insuffisant d'inscription.• Les inscriptions sont limitées et seront prises en compte par ordre d'arrivée.• Les candidats sont tenus d'assurer un taux de fréquentation minimal de 80 % selon le règlement de l'école.• La participation au cours dépend du paiement de la finance d'inscription.• Pour les autres cas, le règlement de l'école (disponible gratuitement au secrétariat) est applicable.
Aide financière	Dès 2018, la Confédération octroie une aide financière (50 % des frais de cours payés) aux personnes se présentant à un examen fédéral (brevet fédéral, diplôme fédéral). Les participants se renseigneront auprès des administrations de leur canton de domicile. Les participants vaudois s'adresseront à l'Ecole de la construction.
Durée	Cinq cycles de formations répartis sur 2 ans et demi, pour un total de 1128 périodes. Plusieurs vendredis et samedis + 1 semaine cours bloc.
Dates	Se renseigner auprès de l'école.
Délai d'inscription	Se renseigner auprès de l'école.
Renseignements et inscriptions	Coordonnées en bas de la page.

Thèmes	Branches
Préparation des ordres de charpente	<ul style="list-style-type: none"> • Mener des entretiens de conseil • Effectuer des métrés préalables • Gérer les appels d'offres • Préparer des devis • Etablir la confirmation de l'ordre • Gérer les contrats d'entreprises • Obtenir des devis pour les produits et prestations de services
Préparation des travaux de charpente	<ul style="list-style-type: none"> • Effectuer des métrés complexes • Déterminer les éléments de construction • Elaborer un concept de protection-incendie pour les petits biens immobiliers • Coordonner les interfaces avec les autres catégories de travaux • Etablir une planification détaillée de la construction en bois • Etablir une planification de l'ouvrage • Etablir des nomenclatures • Commander du matériel
Direction de projets de charpente	<ul style="list-style-type: none"> • Préparer des permis de construire simples • Etablir le programme de la construction • Superviser ses propres projets • Consigner les résultats des entretiens • Planifier l'utilisation des ressources affectées • Coordonner les interfaces avec les entreprises partenaires • Accompagner la clientèle • Traiter les réclamations • Vendre du matériau à la clientèle de passage • Mener les entretiens avec la direction du chantier/les clients, etc.
Organisation des chantiers	<ul style="list-style-type: none"> • Planifier la logistique • Obtenir les autorisations d'utilisation des installations de chantier • Affecter les collaborateurs • Confier la préparation d'un chantier • Mettre en œuvre les concepts de sécurité • Contrôler les travaux réalisés • Planifier les installations des chantiers • Mesurer les axes, les alignements et points fixes des bâtiments

Thèmes	Branches
Achèvement des projets de charpente	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser les réceptions de chantier • Effectuer les métrés • Préparer les calculs rétrospectifs • Préparer les factures
Conduite du personnel	<ul style="list-style-type: none"> • Garantir la progression des apprentis dans leur apprentissage • Diriger le personnel sur le plan opérationnel • Former les collaborateurs

Cours	Nombre de périodes
BF CH b	272
BF CH 01	192
BF CH 02	272
BF CH 03	192
BF CH 04	200
Total	1128
+ 1 semaine bloc	